

des généralités et d'augmenter ce qui est de nature de l'historique. Il semble ressortir de ce qui précède que l'essai fait en sociologie par Monnerot fait revivre l'ancienne conception des "sciences morales" de Dilthey, qui a retrouvé une nouvelle forme d'expression sous l'influence de l'existentialisme, et tente de donner à la sociologie une place conforme à ce point de vue.

FERDINAND TÖNNIES, *Communauté et Société*, (Catégories fondamentales de la sociologie pure)

*Presses Universitaires, Paris, 1944, p. 241.*

La première esquisse de l'oeuvre de Tönnies, "Gesellschaft und Gemeinschaft" publiée en 1887, fut une thèse de doctorat passée à l'Université de Kiel en 1881, puis élargie durant les cours universitaires de ce sociologue. L'oeuvre en question ne rencontra, pour quelques temps, que de l'indifférence, mais Tönnies reprit, par la suite, la défense de ses idées en collaborant à la revue de P. Natorp. En 1894, Tönnies fut élu membre de l'Institut de la Sociologie International à Paris. Avec la seconde édition de "Communauté et Société", une époque de réussite commence pour Tönnies. En 1913 il est nommé professeur d'économie (car, à cette date, la sociologie n'était pas encore officiellement enseignée en Allemagne). Lorsqu'en 1909 fut fondée "La Société de la Sociologie Allemande", Tönnies en fut élu le président. Quoique l'oeuvre de Tönnies ait suscité de l'intérêt en France et longuement commenté, elle n'avait pas encore été traduite en français. Cette traduction — complète — a été, pour la première fois, donnée par J. Leif en 1944. Les concepts de communauté et de société de Tönnies ont été, par la suite, élargis par lui dans ses "Observations et Critiques sociologiques", et employés, plus tard, avec plus ou moins de modifications, dans son "Introduction à la Sociologie".

Tönnies distingue les problèmes de sociologie générale et ceux de la sociologie particulière. Les premiers s'étendent, dans le temps et l'espace, à toutes les formes de la vie sociale et se rassemblent autour de centres d'investigation principaux tels que la biologie sociale. Les seconds embrassent les questions de la sociologie pure, la sociologie appliquée et la sociologie empirique.

La sociologie pure étudie avant tout les questions de communauté et de société, et inclut la théorie des rapports sociaux: dans ce groupe rentrent les liens sociaux, les groupes naturels et psychiques, les organisations et associations sociales. Puis, l'auteur entreprend la tâche de constituer une doctrine des normes et valeurs sociales, et, pour cela, étudie l'ordre sociale, le droit, les normes de la morale et les valeurs économiques, politiques et spirituelles. La sociologie appliquée ne consiste que dans l'application de ces catégories essentielles à des institutions sociales telles que l'économie, la politique, l'art, la morale et la science. La sociologie empirique consiste dans l'observation et la comparaison des faits réels relatifs à la vie sociale. Dans le domaine de la sociologie pure, Tönnies entreprend de distinguer communauté et société. Ce qui les distingue, ce sont deux formes de la volonté humaine: la première forme est la forme organique, laquelle donne à la vie sa vraie couleur. Cette forme de la volonté est propre à chaque individu. La seconde forme est la volonté réflexive qui est le produit de la pensée. Son influence d'ailleurs n'est que superficielle et relative à l'apparence. La communauté naît des rapports des volontés organiques et individuelles, et son origine est dans la vie végétative. Parmi ces rapports, trois sont importants: les rapports de mère à enfants, les rapports entre homme et femme et tant qu'époux et épouse, les rapports des enfants provenant d'une même mère. Ces rapports reposent sur la base des tendances considérées par Tönnies comme nées de la volonté organique. Les rapports qui sont les plus influents sont ceux qui existent entre mère et enfants, ceux qui existent entre frères et soeurs sont plus faibles parce qu'ils dérivent plus indirectement des instincts. A la base de toute communauté, il y a toujours un lien de consanguinité. A la famille et la communauté consanguine se ramène la communauté de terrain, laquelle s'exprime par des rapports de voisinage et d'amitié. L'unité résultant de toutes ces relations est une sorte d'entente cordiale qui, généralement parlant, est une "concordia". La communauté se développe à partir de la famille et trouve sa meilleure expression dans *le village*. Toutefois, le bourg est encore sur son propre domaine. Ici l'on voit se former les guildes, les corporations, les quartiers dont chacun est la prolongation de l'âme de la communauté. L'économie de la communauté ne peut s'entendre qu'avec l'économie domestique. Le centre de cette der-

nière est toujours constitué par le mari et la femme, les enfants et les domestiques; les esclaves en sont exclus. Tönnies fait une distinction entre *la maison rurale* et *la maison urbaine*. La première se fonde sur le labourage et la seconde, sur les métiers. Entre les deux commencent les échanges, mais l'idée de profit est inexistente; car tous deux s'appuient sur des liens tels que la famille, l'amitié et la religion. L'esprit qui prévaut dans le village et le bourg est celui des moeurs et coutûmes des lieux.

La société rassemble en elle des individus qui, quoique vivant côte à côte comme dans la communauté, n'ont cependant aucun lien réel entre eux. Ici chacun vit à l'égard des autres dans une tension continue; car nul ne désire voir les autres pénétrer dans une sphère d'activité qu'il s'est délimitée par lui-même. En outre, chaque homme s'y sent étranger à l'autre et se guide sur sa volonté réflexive. A cet état séparé des individus s'ajoute encore la séparation des bénéfices et des biens, état de choses dont le résultat est l'échange ou la transaction. La société n'accepte le bien commun que d'une façon fictive ou imaginaire. L'échange est pris sous caution par la société, et ne repose que sur un égalitarisme abstrait et mathématique. Le critère représenté par A (= ce que je donne) et B (= ce que je reçois) est dénommé *valeur* suivant Tönnies. Le concept de valeur conduit naturellement à celui d'argent, et ce dernier engendre l'idée du papier-monnaie (crédit); ceci, à son tour, devient la contre-valeur des biens à échanger. L'échange ou transaction, pour se réaliser, détermine l'accord passager des volontés sous forme de contrat. L'on voit qu'ici les relations sont d'une tout autre nature que dans la communauté; car, alors qu'elles sont vraies et sincères dans la communauté, en société, elles perdent cette ingénuité et cette spontanéité, et restent tout extérieures, en façade, froides et conventionnelles et ne s'expriment que par des relations commerciales. Pour chacun, la règle est, ici, de vivre en paix avec autrui et de se plier aux conventions, froides et rigides comme le commerce de la *politesse*.

La communauté est la forme de vie ancienne, primitive dans laquelle les rapports des individus sont conçus comme vécus, sentis, personnifiés; mais, à mesure que ces rapports, (sous l'influence de la culture et de la civilisation) revêtent une forme de plus en plus mentale, la communauté se transforme en société. Cette mécanisa-

tion des relations sociales augmente d'une façon continue. L'urbanisme, le nationalisme, et l'internationalisme sont autant de signes de l'accroissement en vigueur de la société; toutefois cette dernière se détruira en vertu de son propre principe.

J. LEIF, *La Sociologie de Tönnies* —

*Presses Universitaires, Paris, 1946, p. 219.*

J. Leif qui fut le premier à traduire l'oeuvre de Tönnies en français, publia, deux ans plus tard, une étude sur la théorie sociale du sociologue allemand. Dans cette étude, Leif, tout en s'appuyant sur l'oeuvre maîtresse de Tönnies — dont nous avons parlé plus haut — ainsi que sur ses autres livres, entreprend ici de nous expliquer cette sociologie un peu trop schématique qui, pourtant, n'a pas laissé d'influencer, jusqu'à ces dernières années, plusieurs des courants de la pensée contemporaine.

H. Z. ÜLKEN

*Trad. par S. Evrim*

HİLMİ ZİYA ÜLKEN — *La Morale (Ahlâk)* —

*Sadik Kâğıtçı Matbaası, Istanbul, 1946, p. 310.*

Cette oeuvre formée par la révision des cours de H. Z. Ülken, professeur de sociologie et de morale à la Faculté des Lettres de l'Université d'Istanbul, utilisées durant les années 1944-46, est divisée en deux parties principales. La première est consacrée à la critique des théories de la morale, tandis que la seconde traite des fondements d'une morale normative. Les sujets expliqués et discutés dans cette seconde partie sont l'objet de la morale, les différences entre la personnalité morale et les autres personnalités, les relations entre des valeurs telles que la morale et le droit, l'art et l'économie, les rapports de la morale et de la religion, les théories métaphysiques et enfin les théories de morale formalistes et scientistes.

La seconde partie expose la nécessité de fonder une morale normative. Selon l'auteur, la morale normative s'appuie sur trois principes: 1) le principe de l'idéal 2) le principe de l'évolution 3) le principe de la personnalité morale.

La base formelle du principe de l'idéal repose sur l'intégrité,